



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DE NOTRE-DAME, LAUSANNE

MERCREDI 14 MAI 2025 À 19H15

SALLE OLCAH (1ER ÉTAGE DU VALENTIN 9)

ORDRE DU JOUR

1. Prière ; Parole de l'Abbé Jean-Marie Cettou, curé modérateur
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
3. Rapport annuel 2024 du Conseil de paroisse et projets 2025
4. Présentation et adoption des comptes 2024 et du budget 2025 ; rapport des vérificateurs des comptes
5. Décharge aux membres du Conseil de paroisse
6. Élection et réélections au Conseil de paroisse
7. Élection des vérificateurs des comptes
8. Rapport d'activité du Conseil pastoral par Jean-Daniel Richard, président du Conseil Pastoral
9. Propositions individuelles

La réunion sera suivie d'une verrée qui aura lieu dans la salle Mère Teresa.

Les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au Conseil de paroisse au plus tard le mercredi 7 mai à 12h00.

Le procès-verbal de l'Assemblée du 5 juin 2024 est déposé à l'entrée de la Basilique et à l'entrée de la salle Notre-Dame. Pour qui le souhaite, les extraits du bilan au 31.12.2024, du compte de résultat 2024 et du budget 2025 peuvent être obtenus au secrétariat de la cure ou sur le site internet de la paroisse.